

---

# MAIRIE DE CHERONNAC

---

## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 12 juillet 2021 à 20 h 30

Monsieur le Maire présente au conseil municipal 2 devis pour la création d'un chemin d'accès sur le terrain communal route de Saint Mathieu afin de desservir un futur bâtiment construit par un particulier. Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise HARDY pour un montant des travaux de 9 718.18 € HT. Ces travaux devront être réalisés au début du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021.

Le maire fait lecture du courrier d'un habitant de la Féranchie qui souhaite acquérir un terrain appartenant à la commune en face de chez lui. Le conseil municipal fixe le prix de vente à 6 € le m<sup>2</sup> avec frais de bornage et de notaire à la charge de l'acquéreur.

Un habitant de puisenet souhaite acquérir lui aussi un terrain communal à côté de chez lui ainsi qu'une partie d'une voie communal. Le conseil municipal fixe le prix du terrain à 6 € le m<sup>2</sup> avec frais de bornage et de notaire à sa charge. Pour l'achat de la voie communale, il devra voir avec la communauté de communes qui a la compétence voirie et attendre éventuellement une enquête publique.

Concernant les travaux pour la réfection de la toiture de l'église, le Maire préconise de prendre une assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de l'ATEC87. Le conseil municipal donne son accord.

Le Maire propose d'augmenter les loyers de 2 € par mois à partir du 1<sup>er</sup> août 2021. Il rappelle que le conseil avait décidé en 2020 de ne pas appliquer d'augmentation suite aux conséquences de la covid-19. Le conseil municipal vote à la majorité cette augmentation.

Le cabinet pour les infirmières est quasiment fini.

Concernant les travaux du cimetière, la commission des travaux va se réunir pour réaliser une réception partielle des travaux avec l'entreprise. Il reste la pelouse à semer au mois de septembre.

Les travaux de renforcement du réseau électrique à la Buzatière sont finis. Pour l'instant, à titre expérimental, l'éclairage public sera coupé de 23 heures à 5 heures dans ce village.

Un point bibliothèque a été installé à la mairie, les livres peuvent être empruntés pendant les horaires d'ouverture de la mairie.

Une demande de bornage va être effectuée à la demande des élus pour délimiter la place de la bascule, ce qui permettra de solutionner un problème de voisinage.

**A Chéronnac, le 13 juillet 2021**  
**Le Maire,**